

# Precaution

## Information to user

- This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that complies with Part 15 of FCC Rules and Innovation, Science, and Economic Development Canada licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation(MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

# Précautions

## Informations à l'intention de l'utilisateur

- L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. Cet équipement présente de très faibles niveaux d'énergie RF jugés conformes sans évaluation d'exposition maximale admissible (MPE). Il est toutefois souhaitable de l'installer et de le faire fonctionner en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exclusion des extrémités : mains, poignets, pieds et chevilles).